

# Commune d'Aigneville

## Réunion 10 mai 2019

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mai 2019

Convocations du 03 mai 2019

Réunion tenue à 19 heures en mairie.

**Présents :** Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Madame Janine GROGNET Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET, Monsieur Christophe DEPOILLY Monsieur Jacques DESTOBBELEIR Monsieur Jean Louis DUMONT, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Michel FOIRESTIER. Monsieur Max LECONTE.

Absents excusés :

#### **01 : Désignation du Secrétaire de Séance :**

Monsieur Pascal Empereur a été nommé secrétaire de séance.

#### **02 : Procès-Verbal :**

Le procès-verbal de la réunion du 01 mars est approuvé avec l'observation suivante au point

#### **4-1 : Cas particulier pour un site à Hocquélus dans le dossier du PLUI.**

Monsieur Stéphane Delabre demande la rectification suivante :

« Je souhaitais proposer au conseil une protection sur cette maison mais en aucun cas j'ai menacé. Il n'y a pas de climat de menace ».

Le procès-verbal du 03 avril est adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal décide l'ajout d'un point supplémentaire :

Point 8 -1 : Amendes de police : Dossier radar pédagogique et signalisation horizontale et verticale.

#### **3 : Affaires scolaires et périscolaire : Délibération sur l'attribution des lots pour le projet scolaire et périscolaire :**

Suite au marché fixant la remise des offres au 15 avril 2019, les documents de consultation contenant les pièces nécessaires Acte d'Engagement, Bordereau des Prix, Détail Estimatif ont été mis en ligne sous la plateforme Klekoon et publiés dans le courrier picard et le Boamp.

La commission composée de M. DEQUEVAUVILLER, Président, Monsieur DELABRE Stéphane, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, s'est réunie en Mairie d'Aigneville afin de procéder à l'ouverture des plis de l'affaire citée en objet.

La commission d'appel d'offres propose suite à l'analyse du Cabinet en Act de retenir :

- Lot 1 Gros Œuvre : Entreprise Legay pour un montant de 207 964.60 € H.T
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Legay par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 2 : Charpente bois Entreprise Boé pour un montant de 16 478.33 € H.T.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Boé par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 3 : Charpente et couverture métallique Etanchéité : pas d'offre une publication vient d'être repassée.
  
- Lot 4 Couverture tuiles : Entreprise Dumont pour un montant de 13 458.80 €
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Dumont par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 5 : Menuiseries extérieurs et métallerie : Entreprise Crusel pour un montant de 70 197 € H.T.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Crusel par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 6 : Menuiseries intérieurs, platerie plafonds suspendus : Entreprise CIP pour un montant de 110 331.22 € HT.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise CIP par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 7 : Peinture sols souples : l'entreprise Bouchez pour un montant de 47 870.33 € H.T.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Bouchez par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 8 : Carrelage faïence : l'entreprise Flaquet pour un montant de 11.059.65 € H.T.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Flaquet par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).

## **Commune d'Aigneville** **Réunion 10 mai 2019**

- Lots 9 : Electricité : Entreprise Idelec pour un montant de 77 783.00 € H.T.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Idelec par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 10 : Chauffage ventilation plomberie l'entreprise Missenard climatique pour un montant de 124 649.86 € H.T.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise Missenard par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).
  
- Lot 11 Vrd Clôture espaces vers : l'entreprise TPB pour un montant de 119 783.90 € H.T.
- Le conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise TPB par onze voix pour et une abstention. (Monsieur Max Leconte).

### **Ligne électrique surplombant la salle polyvalente**

Il est donné aux membres du conseil les détails des trois devis reçus pour le déplacement de cette ligne

1<sup>er</sup> devis : Déplacement d'ouvrage solution aérienne pour un montant de 11 306.39 € HT.

2<sup>ème</sup> devis : Solution souterraine et aérienne déplacement d'ouvrage environ 140 mètres d'enfouissement pour un montant de 33 111.72 € H.T.

3<sup>ème</sup> solution : Solution souterraine déplacement d'ouvrage pour un montant de 59 765.43 € H.T.

Après un large débat il en ressort qu'il est nécessaire de déplacer la ligne moyenne tension.

Monsieur le maire indique que les 33 000 € sont justifiés,

Après information de Monsieur le Maire, Monsieur Francis Delignières précise que nous avons la possibilité d'utiliser la subvention de 10 000 € (subvention triennale prévue pour les petites communes sur les exercices 2018 – 2020 : vérification faites auprès du conseil départemental)

Ces points sont mis au vote :

1<sup>er</sup> : devons-nous déplacer la ligne moyenne tension qui passerait sous le projet scolaire et périscolaire

Le conseil par onze voix pour et une abstention (Monsieur Max Leconte) répond positivement à la question.

2<sup>ème</sup> point : Devons-nous retenir l'option deux pour un montant de 33 111 .72 € H.T

Le conseil par onze voix pour et une abstention (Monsieur Max Leconte) répond positivement à la question.

Monsieur le maire est autorisé à prendre contact avec Enedis afin de finaliser le dossier, et de signer le devis.

Le conseil autorise Monsieur le maire à déposer un dossier de subvention auprès du conseil départemental.

### **Les options**

Trois options nous ont été proposées :

Lot 7 : Menuiseries extérieures métallerie : option de 13 188 € H.T encadrement brise vue

Le conseil décide par onze voix pour et une abstention (Monsieur Max Leconte) de prendre dans le marché cette option pour un montant de 13 188 € HT.

Lot 10 Chauffage option de 10 196.93 € Chauffage au plafond pour les 4 classes et salle motricité

Le conseil décide par onze voix pour et une abstention (Monsieur Max Leconte) de prendre dans le marché cette option pour un montant de 10 196.93 € HT.

Lot 11 Vrd Clôture espace verts : espaces verts pour un montant de 9060 € HT.

Le conseil décide par onze voix pour et une abstention (Monsieur Max Leconte) de prendre dans le marché cette option pour un montant de 9 060 € HT

Total du budget avec les options 883 734 € H.T.

Il aura lieu de prévoir des jeux dans la cour et la cloison pour séparer la petite salle de la salle François David et le périscolaire.

Le budget prévisionnel pour le projet avec la cour est estimé à 1 500 000 € TTC.

### **04 : Affaires générales : PLUI délibération :**

Il est visionné au conseil le projet de zonage du Plui.

L'enquête publique aura lieu prochainement et chaque habitant est invité à s'y rendre pour connaître le zonage de sa parcelle.

Dans le cas où le PLUI ne serait pas voté avant le 31 décembre 2019 nous passerons sous RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Monsieur Max Leconte indique qu'il est pour le Plui mais il émet des réserves sur le projet scolaire et périscolaire, car ce dernier empiète sur les terres agricoles. Les mètres carrés perdus réduisent la biodiversité.

Monsieur le maire lui répond en lui indiquant que sur le projet scolaire il y a une noue qui sera mise en place pour la biodiversité. Cela répondra à une partie du respect de l'éco système.

Monsieur Christophe Depoilly indique que certains agriculteurs ne respectent pas le monde agricole.

## Commune d'Aigneville Réunion 10 mai 2019

Monsieur Francis Delignières indique que nous ne devons pas imposer des choses dans le PLUI sans en avoir avisé les propriétaires. (Haie remarquable, hangar disparu du plan...).

Monsieur le maire précise qu'il est primordial que la population se rende à l'enquête publique afin d'y apposer leurs remarques et de prendre connaissance du PLUI

Avis sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Vimeu (14 Communes de l'ex Territoire du Vimeu Industriel)

L'an deux mille dix-neuf, le 10 mai à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER Maire, en suite de convocation en date du 3 mai 2019 dont un exemplaire a été affiché en mairie, conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pascal Empereur a été élu secrétaire

Le quorum étant atteint, le Maire déclare la séance ouverte. Est présent au conseil municipal, pour avis, l'arrêt de projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Vimeu. (14 Communes de l'ex Territoire du Vimeu Industriel)

Il est rappelé les conditions dans lesquelles le projet de PLUI a été élaboré, l'étape de la procédure, le projet de territoire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L151-1 et suivants, L153-11 et suivants, R151-1 et suivants, R153-11 et suivants ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Vimeu Industriel, en date du 4 août 2015 point n°2, prescrivant l'élaboration du Plan Local Intercommunal sur l'ensemble du territoire, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation ;

Vu le décret n°2015-1783 en date du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Urbanisme et à la modernisation du contenu du règlement du Plan Local d'Urbanisme, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Vu les délibérations et/ou procès-verbaux des conseils municipaux témoignant de la tenue du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire intercommunal ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Vimeu, en date du 27 mars 2017 point n°2, validant la poursuite du PLUI sur les 14 communes de l'ex CCVI et portant sur le débat de PADD ;

Vu la délibération de la Communauté de communes du Vimeu en date du 26 septembre 2018 point n°16 portants sur l'évolution du PADD du PLUI ;

Vu la délibération du conseil communautaire, en date du 24 avril 2019 point n°2, arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Vimeu ;

Considérant que les études d'urbanisme relatives à l'élaboration sont achevées ;

Considérant qu'en vertu de l'article L153-15 : « lorsque l'une des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale émet un avis défavorable sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement qui la concernent directement, l'organe délibérant compétent de l'établissement public de coopération intercommunale délibère à nouveau et arrête le projet de plan local d'urbanisme à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. » ;

Considérant que la commune doit émettre un avis sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement qui la concernent directement.

Considérant qu'il est entendu que seul l'avis des communes couvertes par le futur document est concerné ;

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir émettre un avis sur le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à l'avant-projet du PLUI.

### **5 : Affaires Générales : Elections du 26 mai :**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai de 8 h à 18 h

Trente quatre listes ont été déposées pour cette élection.

Pour le dépouillement nous aurons besoin du conseil, 4 personnes seront affectées au pointage.

## Commune d'Aigneville

### Réunion 10 mai 2019

Heure	Prénom nom	Prénom nom	Prénom Nom
08 h 00 à 10 h 30	Michel Dequevauviller	Jacques Destobbeleir	Pascal Empereur
10 h 30 à 13 h 00	Stéphane Delabre	Evelyne Bonvalet	Christophe Depoilly
13 h 00 à 15 h 30	Francis Delignières	Max Leconte	Jean-Louis Dumont
15 h 30 à 18 h 00	Michel Dequevauviller	Michel Foirestier	Janine Grognet.

#### **6 : Affaires générales : Compte rendu par les délégués communaux suite aux réunions programmées :**

Aucune réunion n'a eu lieu.

#### **7 Finances : Bilan et projets :**

Les dépenses réalisées en fonctionnement et investissement sont conformes aux prévisions budgétaires.

#### **Investissement en cours :**

Eclairage rue du stade : en cours avec le FDE

Radar et panneaux signalétiques : dossier à transmettre à la préfecture au titre des amendes de polices.

Informatique mairie : devis à demander.

Défibrillateurs : dossier de demande de subvention transmis en attente de la réponse.

Travaux association du Vimeu : l'identification des travaux est en cours.

Monsieur le maire est autorisé à prendre contact avec les banques afin de négocier les taux et la ligne de trésorerie.

La mise en vente des biens communaux sera réalisée après l'établissement des ordres de services pour le dossier scolaire et périscolaire transmis aux entreprises retenues.

#### **8 : Travaux : bilans et projets :**

Travaux à réaliser par l'association du Vimeu : aménagement du cimetière communal

La commission sécurité s'est réunie pour définir les travaux à réaliser dans notre cimetière communal :

- Enduit de l'abri au cimetière.
- Entrée du cimetière : dalle béton derrière le portail à démolir.
- Aménagement par autobloquant espace accueil obsèques.
- Regard d'eau à changer.
- Local poubelles : aménagement par claustras,
- Allées à aménager avec des petits graviers.

#### **8 -1 : Amendes de police : Dossier radar pédagogique et signalisation horizontale et verticale.**

Des panneaux de signalisation sécurité routière sont à acheter :

- 1 panneau cédez le passage pour Courcelles
- 1 panneaux cédez le passage 50 mètres pour Courcelles
- 1 radar pédagogique pour Courcelles
- Zébra des arrêts de bus : quartier rue des chasse-marée et rue du stade avec panneaux passage piétons.

La CCV a réalisé l'arrêt demandé sur le circuit du lycée et collège.

Le conseil décide par douze voix pour l'achat de ces panneaux et sollicite la préfecture pour l'obtention d'une subvention au titre des amendes de police.

#### **9 : Sociale et scolaire : Bilan et projets :**

Festivités de la fête locale et du 14 juillet

Suite à la dernière réunion du conseil, la commission sociale s'est de nouveau réunie pour planifier ce Week end.

Samedi 13 juillet :

Ouverture de la fête foraine à partir de 16 h

Les jeux traditionnels des festivités du 14 juillet se dérouleront le samedi 13 juillet à 17 h 00 salle François David.

Restauration assurée par l'acla dès 19 h Hypothèse de repas à thème sur réservation (en attente décision acla réunion du 15 mai).

Dès 22 h 30, rendez-vous à la salle polyvalente pour la distribution aux enfants de lampions, bons jus d'orange et tickets de manège.

A l'issue de la distribution nous nous dirigerons vers le stade pour le feu d'artifice et retour sur la fête pour un moment convivial

Dimanche 14 juillet

9 h 30 Cérémonie au monument aux morts

A partir de 12 h 30 : piquenique sous les barnums installés, salle François David

15 h 30 : ouverture de la fête

17 h 30 : Concert de l'harmonie libre d'Aigneville Feuquières à la salle François David, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Lundi 15 juillet Célébration à 11 h à l'église d'Aigneville

Attractions foraines et distribution de tickets de manège vers 17 h 30 à la salle François David.

Monsieur le maire a eu un entretien avec Monsieur Thierry Degardin, président de l'harmonie libre d'Aigneville. Les musiciens de l'harmonie sont ouverts à une orientation de concert le samedi soir.

## **Commune d'Aigneville**

### **Réunion 10 mai 2019**

Nous recherchons une solution plus en adéquation avec l'écoute que les musiciens peuvent espérer.  
La volonté de l'harmonie est d'améliorer leur prestation.  
Le concert lors de la fête ne correspond plus à l'attente des auditeurs et des musiciens.

Il est également abordé le goûter qui n'est pas prévu cette année pour la fête nationale.  
Monsieur Hubert Dufételle souhaite que le goûter soit remis en place. Monsieur Christophe Depoilly a la même position.  
Etant donné que le Week end de la fête et du 14 juillet est regroupé sur le même Week end, il est difficile de placer le goûter.  
Madame Janine Grognet indique que la commission s'est réunie deux fois sur ce sujet, et que la demande lors de la dernière réunion pour le concert a été prise en compte.  
Monsieur Max Leconte indique qu'il faut respecter le travail des commissions et ne pas revenir à chaque fois sur les décisions.

#### **10 - Cadre de Vie : Bilan et projets :**

Travail réalisé par les employés communaux techniques :

- Nettoyage des neuf massifs,
- Balayage des voiries par Véolia
- Désherbage des trottoirs
- Passages piétons repeints en blanc
- Abri bus face à la mairie repeint en blanc et panneaux d'affichage peint en bordeaux
- Remise en état des panneaux routiers chemins des éoliennes et chemin des morts
- Toiture de l'abri bus en face de la mairie nettoyée, mousses,
- Un devis a été signé avec la MFR d'Yzengremer pour le fleurissement de la commune : 680.10 €
- Des vivaces ont été achetées aux compagnons des saisons à Etalondes pour 239.10 €
- Les vivaces ont été plantées par l'employé communal.

Monsieur Max Leconte demande à la personne en charge des employés techniques, quels sont les produits utilisés pour le traitement des mauvaises herbes,

Monsieur Hubert Dufételle lui répond « c'est le même produit que l'an dernier ».

Il est demandé que les panneaux électoraux soient repeints en blanc après les élections européennes.

Monsieur Michel Forestier renouvelle sa demande de restauration des chemins de la Vallée et d'Embreville par la mise en place de cailloux.

Il est demandé à Monsieur Hubert Dufételle de vérifier que cet entretien soit bien réalisé régulièrement et équitablement sur l'ensemble du territoire de la Commune.

#### **11 : Dates à programmer :**

##### **11 -1 Réunions Conseil**

La prochaine réunion du conseil est programmée le 13 juin à 18 h

##### **11 -2 Commission**

CCAS le 23 mai 17 h 30

Info commune le 27 mai à 18 h

#### **12 : Divers :**

##### **12 – 1 : Antenne Orange**

Les travaux pour la mise en place de l'antenne Orange sur le Château d'eau seront réalisés fin Juin.

Une déviation sera mise en place la première quinzaine de juin pour une durée de deux jours ;

##### **12 – 2 : Acquisition terrain**

Nous allons recevoir les numéros de parcelles pour le terrain que nous allons acquérir à côté de la salle polyvalente, l'acte devrait être signé en juin.

##### **12 -3 : Dissolution du SIAEP d'Aigneville**

Le Syndicat des eaux sera dissous prochainement (fin juin)

#### **13 Droit d'initiative :**

##### **13-1 : Participation citoyenne :**

La gendarmerie a été rencontrée pour la mise en place de la participation citoyenne, il faut environ 1 h 30 de réunion aux gendarmes pour nous expliquer la démarche.

Cette réunion sera programmée avant la prochaine réunion de conseil, pour cette adhésion à la participation citoyenne une délibération devra être prise.

##### **15– 2 : Biodiversité :**

Un conseiller alerte le conseil sur les problèmes liés à la biodiversité,

L'espace vert avec les arbres fruitiers au lotissement de l'union contribue à la biodiversité ;

Il souhaiterait mettre en place un plan de biodiversité.

Monsieur le maire indique que le conseiller peut travailler sur ce sujet et lors d'une prochaine réunion nous indiquer les types de fleurs à planter. Ce dossier sera à revoir à l'automne pour une mise en place au printemps prochain.

## Commune d'Aigneville

### Réunion 10 mai 2019

#### **13- 3 : Plaque de rue :**

Il est demandé l'achat d'une plaque de rue Impasse de l'ancienne place.

L'adjoint en charge de cette commission fera parvenir en mairie les plaques à commander, et les indications signalétiques (Salle Eglise Stade mairie cimetière entreprises, etc.). Un devis sera demandé et nous examinerons le dossier lors d'une prochaine réunion.

Lors de la commission sécurité il a été demandé l'achat d'un panneau Courcelles. Le conseil donne son accord.

#### **13- 4 : Vitesse excessive rue des chasse marées :**

Il est signalé de nouveau le problème de vitesse des automobilistes entre Aigneville et Hocquélus.

#### **13 -5 : Rats et abeilles :**

Il est signalé le problème récurrent des rats sur Hocquélus et des abeilles.

Monsieur le maire prendra contact avec les propriétaires pour ces deux sujets.

#### **13- 6 : Bétonnière :**

Un vérin hydraulique sera changé sur la bétonnière communale coût estimé à 350 €/HT.

#### **13- 7 : Restauration des plaques de rues :**

La restauration des plaques de rues est en cours. Elles vont être faites prochainement.

#### **13- 8 : Pierres sur trottoirs :**

Il est signalé de nouveau les pierres sur le trottoir rue sainte Nicole.

Monsieur le maire passera voir les propriétaires.

Séance levée à 23 heures 00

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion 10 mai 2019**

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	